

Extrait du registre des arrêtés municipaux

ARRÊTÉ

N° SG 2025-860

Le Maire de Bayeux,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-1,

VU le Code de la Route,
VU l'arrêté du 02 novembre 2020 portant délégation de signature au profit de Monsieur David GUEZENNEC, Responsable du Centre Technique Municipal de la Ville de Bayeux,

VU la demande formulée par l'entreprise CISE TP sollicitant l'autorisation de réglementer temporairement la circulation et le stationnement des véhicules ou engins à deux roues 31 ter rue des Bouchers à l'occasion de travaux de création d'un branchement EU,

CONSIDERANT que ces travaux auront lieu du 21 novembre 2025 au 25 novembre 2025,

CONSIDERANT que ces travaux sont de nature à modifier temporairement la circulation et le stationnement des véhicules ou engins à deux roues,

ARRÊTE

Article 1^{er} – La circulation de tous les véhicules ou engins à deux roues sera interdite **du 24 novembre 2025 au 25 novembre 2025** :

- Rue des Bouchers sur la partie comprise entre l'avenue de la Vallée des Prés et la rue de Cabourg, au droit des travaux.

Article 2 – Le stationnement de tous les véhicules ou engins à deux roues sera interdit **du 21 novembre 2025 au 25 novembre 2025** :

- Rue des Bouchers sur 3 emplacements de stationnement situés en face du n°31 ter, au droit des travaux.

Article 3 – La pré-signalisation et la signalisation matérialisant les prescriptions du présent arrêté seront mises en place par l'entreprise CISE TP.

Article 4 - Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 – Tout véhicule en infraction de stationnement pourra faire l'objet d'un enlèvement et d'une mise en fourrière.

Article 6 – Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville, Monsieur le Chef du Poste de Police Municipale et l'entreprise chargée des travaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A l'Hôtel de Ville, le vingt et un novembre deux mil vingt-cinq.

Pour le Maire et par délégation
David GUEZENNEC

Pôle Patrimoine - Centre technique municipal - 12, rue de Saint-Louis - B.P. 21219 - 14002 Bayeux Cedex - tél. 02 31 51 26 60

www.bayeux.fr